



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167010

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2027

ÉDITÉ LE

10/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2016

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/09/2024

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2016B00331

Siret : 821 070 786 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3607790

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010741355404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010741355404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : STEVENIN-NIOBEY

Sigle : STEVENIN-NIOBEY
358 RUE LEON JOUHAUX
ZI LA CAPELLE
50000 SAINT-LO

Téléphone : 02 33 05 05 80

Fax : 02 33 05 21 17

Portable : 07 71 64 63 04

Site Internet : <http://www.stevenin-niobey.fr>

E-mail : helene.fouquet@stevenin-niobey.fr

Responsabilité légale :
NIOBEY JEAN-FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 22 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	27/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/06/2023
o Ventilation mécanique	20/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1